

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché/Publié le 09/03/2023

ID : 040-200087278-20230307-2303_02_DOB_PJ-DE



EMMA
Eaux Marensin
Maremne - Adour

DOSSIER PREPARATOIRE AU

DEBAT D'ORIENTATION BUDGETAIRE

2023



Sommaire

1/ CONTEXTE.....	4
2/ EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES EXECUTION BUDGETAIRE 2022 – Prévision des résultats.....	6
3/ ETAT DE LA DETTE.....	9
4/ RESSOURCES HUMAINES.....	11
5/ ETUDES FINANCIERES PROSPECTIVES.....	15
6/ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023.....	24

ANNEXES

Programme travaux 2023.....	27
-----------------------------	----



INTRODUCTION

Préalablement au vote du budget primitif, le débat d'orientation budgétaire (DOB) permet de discuter des orientations budgétaires de la collectivité et d'informer sur sa situation.

Le débat d'orientation budgétaire représente une étape essentielle de la procédure budgétaire des collectivités. Il participe à l'information des élus et favorise la démocratie participative des assemblées délibérantes en facilitant les discussions sur les priorités et les évolutions de la situation financière d'une collectivité préalablement au vote du budget primitif.

Avant l'examen du budget, l'exécutif des communes de plus de 3500 habitants, des EPCI qui comprennent au moins une commune de plus de 3500 habitants, des départements, des régions et des métropoles présente à son assemblée délibérante un rapport sur :

- les orientations budgétaires : évolutions prévisionnelles de dépenses et recettes (fonctionnement et investissement), en précisant les hypothèses d'évolution retenues notamment en matière de concours financiers, de fiscalité, de tarification, de subventions et les évolutions relatives aux relations financières entre une commune et l'EPCI dont elle est membre,
- les engagements pluriannuels envisagés : programmation des investissements avec une prévision des recettes et des dépenses,
- la structure et la gestion de la dette contractée, les perspectives pour le projet de budget, en précisant le profil de dette visé pour l'exercice. De plus, pour les communes de plus de 10000 habitants et les EPCI de plus de 10000 habitants comprenant au moins une commune de 3500habitants, le rapport de présentation du DOB comporte également une présentation de la structure et de l'évolution des dépenses et des effectifs.

Il précise notamment l'évolution prévisionnelle et l'exécution des dépenses de personnel, des rémunérations, des avantages en nature et du temps de travail.

Le présent rapport a pour objet de fournir les éléments utiles à la réflexion en vue de présenter les futurs budgets.

1/ CONTEXTE

Alors que la France était en pleine reprise économique après avoir essuyé les impacts de la crise sanitaire, la guerre en Ukraine et ses conséquences sont venues rebattre les cartes.

Les difficultés d'approvisionnement énergétique ont entraîné l'augmentation des coûts du gaz et de l'électricité tirant ainsi une inflation que nous n'avions pas connue depuis plus de 40 ans.

L'inflation s'établit en année pleine en 2022 à 5,2% avec une prévision pour 2023 de 4,3% retenue dans le cadre de la loi de finances.

Cette inflation se situerait d'après les prévisions à 4,3% en 2023 puis se replierait alors à 2,5% en 2024 puis 2,1% en 2025.

Cette perspective d'amélioration à compter de 2024 doit être regardée avec prudence vu le contexte géopolitique actuel.

La hausse des prix aura un impact sur les finances des ménages avec un pouvoir d'achat en baisse.

Pour les ménages cette inflation pourrait se traduire par une baisse de la consommation d'eau, par une baisse des départs en vacances, par un ralentissement des projets de construction ce qui aurait un impact direct sur les finances du syndicat au travers des redevances et des PFAC.

Parmi les impacts identifiés sur les dépenses du syndicat, les coûts sur l'énergie, les produits chimiques pour le traitement de l'eau, subissent des hausses marquées de prix au-delà de l'inflation.

Pour la seule partie énergie, l'augmentation du coût pour le syndicat après l'amortisseur électricité mis en place par l'Etat et d'après les résultats du groupement de commandes SYDEC, est de plus de 100%. Nous aurons donc des dépenses multipliées par 2,2 si nous n'arrivons pas à faire des économies. Ces économies ne sont pas faciles à faire pour un service des eaux mais l'ensemble des services s'est engagé dans un plan de sobriété qui va du changement d'ampoules Led à une optimisation de l'aération dans les stations d'épuration pour éviter de faire de la sur qualité mais de traiter en fonction des limites de qualité définies dans les arrêtés d'exploitation.

Le syndicat étudie des solutions d'autoconsommation avec la pose de panneaux photovoltaïques au niveaux de ces installations de traitement.

D'autres augmentations auront un impact sur nos budgets, elles sont dues principalement : à l'augmentation des charges de personnels en grande partie liée à la valorisation du point d'indice, à l'augmentation du coût des emprunts, à l'augmentation du coût des travaux.

Malgré tout, le syndicat se trouve sur un territoire attractif nous enregistrons depuis plusieurs années une hausse continue du nombre d'abonnés, des projets de construction sur l'ensemble du territoire et potentiellement de la consommation en eau. L'évolution de cette consommation étant tributaire des éléments climatiques notamment durant la saison estivale.

Comparaison m³ production (voir annexe)

	Maremne Adour	Marensin	Progression
2019	3 425 498 m ³	1 885 945 m ³	+ 5,5%
2020	3 615 657 m ³	1 971 725 m ³	+ 1,66%
2021	3 547 406 m ³	1 939 442 m ³	-1,8%
2022	3 583 126 m ³	1 992 673 m ³	+ 1,62 %

Le nombre d'abonnés continue d'augmenter 30 010 abonnés en 2020 nous comptons en ce début d'année 30 906 abonnés.

	2019	2020	2021	2022
Nombre abonnés	30 007	30 160	30 906	31 632 (+ 2,4 %)



Cette attractivité se traduisant par l'augmentation du nombre d'abonnés et hors période estivale nous impose de travailler sur la recherche de Département, a lancé une étude sur la sécurisation de l'alimentation en eau potable du secteur Sud-Ouest littoral landais les conclusions ne seront connues qu'à compter du 2^{ème} semestre 2024.

De son côté le syndicat a entrepris des travaux d'interconnexion entre Soustons et ST Geours, interconnexion qui sera mise en service avant l'été. Des échanges avec des propriétaires au niveau d'Angresse et Orist doivent permettre d'engager des forages de reconnaissance dès cette année.

En parallèle au problème de quantité d'eau le syndicat travaille à la protection de sa ressource avec comme objectif 2023 de mettre en place un PAT (plan d'actions territorial) sur le champ captant d'Orist.

D'autre part, le syndicat doit également finaliser en 2023 son Plan de gestion de la sécurité sanitaire des eaux (PGSSE) des travaux et équipements seront proposés dans le budget 2023.

2023 permettra également de s'assurer de la qualité de l'eau en terminant les travaux de renouvellement des canalisations pouvant relarguer des CVM (Chlorure de vinyle monomère)

Pour le service assainissement 2023 verra d'autre part la suppression des primes pour épuration versées aux collectivités, c'est une recette de l'ordre de 157 000 € par an en moins pour le service assainissement, l'enveloppe financière dégagée ainsi par l'Agence de l'eau devrait être réaffectée vers des aides à l'investissement.

Enfin les services de l'eau et de l'assainissement sont très contraints par la réglementation. Celle-ci a évolué pour le service de l'eau suite à la transposition de la Directive européenne eau par une Ordonnance du 22 décembre relative à l'accès à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et les 2 décrets d'application publiés en décembre dernier.

Le décret concernant l'accès à l'eau et plus particulièrement à l'amélioration des conditions d'accès de tous à l'eau destinée à la consommation humaine peut impacter le syndicat.

Le syndicat doit dénombrer et localiser les personnes n'ayant pas un accès suffisant à l'eau, réaliser un état des lieux et un plan d'actions.

Pour le service assainissement une Directive est en cours de rédaction, il se pourrait que des mesures contraignantes en termes de traitement sur l'azote et phosphore ainsi que des traitements tertiaires soient imposés sur les stations de plus de 10 000 EH (est-ce que les stations avec infiltration seront concernées ?). D'autre part, les stations de plus de 100 000 EH (Soustons) devraient développer leur autonomie énergétique (méthanisation, photovoltaïque...)

Enfin l'année 2021 nous a démontré la fragilité du maintien du service assainissement collectif avec lors des événements pluvieux conséquents, la saturation des réseaux d'assainissement par les eaux parasites. Des travaux de réhabilitation jusqu'à celui du branchement de l'abonné seront inscrits dans le budget 2023 ainsi que des diagnostics.



2/ EVOLUTION DES DEPENSES ET DES RECETTES EXECUTION B des résultats

SERVICE EAU

Évolution des dépenses de fonctionnement

Dépenses énergie + 100 k€ en 2022

Dépense réparation sur réseau + 204 k€ en 2022

€	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	2 160	2 355	2 148	2 686
Remboursements frais généraux BP	0	0	0	0
604-Achats d'études, prestations de services	181	142	221	143
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie, ...)	354	423	254	446
6062-Produits de traitement	155	194	146	163
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	96	107	131	168
6064-Fournitures administratives	0	15	16	14
6066-Carburants	0	47	57	75
6068-Autres matières et fournitures	88	53	69	67
611-Contrats de prestations de services	134	107	78	112
6135-Locations mobilières	72	84	125	110
61523-Réseaux	0	191	156	360
61528-Autres (interventions sur stations)	0	80	36	16
61551-Matériel roulant	0	28	32	32
61558-Autres biens mobiliers (espaces verts)	0	35	35	43
6156-Maintenance	0	149	155	166
6161+6168-Assurances	0	34	44	54
617-Etudes et recherches	0	72	10	37
618-Divers (formations)	0	26	23	48
6261-Frais d'affranchissement	0	41	42	48
6262-Frais de télécommunications	0	34	32	39
6288-Analyses d'eau	95	87	84	92
6371-Redevance versée aux agences de l'eau	281	318	288	317
Solde charges à caractère général	704	85	113	136
Charges de personnel	2 455	2 510	2 657	2 734
Remboursements personnel BP	0	0	0	0
Eau	0	1 364	1 474	1 474
Assainissement Collectif	0	1 093	1 144	1 170
SPANC	0	53	39	90
Solde charges de personnel	2 455	0	0	0
Autres charges de gestion courante	110	236	289	320
653-Elus	0	0	0	46
654-Créances éteintes et non valeurs	0	0	0	60
Solde autres charges de gestion courante	110	236	289	213
Atténuations de produits	1 271	1 536	1 845	1 693
701249 - Redevance pollution agence de l'eau	831	1 025	1 185	1 132
706129 - Redevance modernisation réseau agence de l'eau	439	511	660	561
Charges de fct courant	5 995	6 636	6 940	7 433
Charges exceptionnelles larges	49	76	11	16
Solde charges exceptionnelles larges	49	76	11	16
Charges de fct hs intérêts	6 044	6 712	6 951	7 449



Évolution des recettes de fonctionnement

K€	2019	2020	2021	2022
Produits des services (hs ventes d'eau)	5 298	4 334	4 629	4 814
Remboursement de frais par le BP	0	0	0	0
70123 - Contre-valeur redevance prélèvement	420	367	381	402
701241 - Redevance pour pollution d'origine domestique	1 313	1 160	1 145	1 269
704 - Travaux	324	184	377	258
706121 - Redevance pour modernisation réseaux	650	612	594	698
7064 - Location de compteurs	386	304	309	295
7068 - Autres prestations de services	293	260	333	283
7084 - Mise à disposition de personnel facturé	1 570	1 146	1 183	1 260
7087 - Remboursements de frais	338	302	307	348
Solde produits des services	4	0	0	0
Impôts et taxes	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	0	0	52	63
Subvention d'exploitation - budget principal	0	0	0	0
Solde subventions d'exploitation	0	0	52	63
Autres produits de gestion courante	102	109	174	147
Atténuations de charges	40	37	18	31
Produits divers d'exploitation	0	0	0	0
Produits de fct courant (hs ventes d'eau)	5 440	4 481	4 873	5 056
Produits exceptionnels larges	58	73	84	312
774 - Subvention d'équilibre - budget principal	0	0	0	0
Solde produits exceptionnels larges	58	73	84	312
Produits de fonctionnement (hs ventes d'eau)	5 498	4 553	4 957	5 367

K€	2019	2020	2021	2022
Ventes eau – Montant produits		4 957	4 986	5 385

Les recettes liées à la redevance eau représentent 50% des recettes du service eau. Hors redevances de l'Agence de l'eau les redevances eau représentent 61% des recettes.

Attention à la lecture du tableau en effet en 2019 il y avait du rattachement de recettes 2018, pour les exercices 2020 et 2021 nous avons modifier notre mode de relève des compteurs d'eau les communes de Saubion St Geours et St Vincent de Tyrosse sont relevées au mois de mai il y a eu un décalage sur les années 2021 et 2022.

Une véritable comparaison pourra se faire à compter de cette année 2023 avec l'année 2020.

Prévision résultats

Le compte administratif 2022 prévisionnel du service de l'eau devrait présenter un excédent global d'environ 2,1 millions € ; montant qui sera ensuite intégré au budget primitif 2023 au moment du compte administratif.

La situation de la balance financière au 31/12/2022 est retranscrite comme suit :

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	-287 147,58	RAR Dépenses	2 535 910,07
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	-1 529 196,18	RAR Recettes	616 588,01
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 872 210,46	solde RAR	-1 919 322,06
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	5 581 453,23	Besoin financement Inv	-3 448 518,24
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	1 585 062,88	Résultat exploitation	5 581 453,23
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE CUMULE	4 052 257,05	SOLDE	2 132 934,99

Évolution des dépenses de fonctionnement

K€	2019	2020	2021	2022
Charges à caractère général	2 145	2 363	2 362	3 115
Remboursements frais généraux BP				341
604-Achats d'études, prestations de services				162
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)				587
6062-Produits de traitement				159
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement				82
611-Contrats de prestations de services (sous-traitance générale)				231
61521-Bâtiments publics				443
61523-Réseaux				340
61528-Autres (interventions sur stations)				13
61558-Autres biens mobiliers (espaces verts)				97
6156-Maintenance				228
6248-Divers transports				173
6262-Frais de télécommunications				7
6288-Analyses				54
Solde charges à caractère général	2 145	2 363	2 362	198
Charges de personnel	1 380	1 093	1 144	1 170
Solde charges de personnel	1 380	1 093	1 144	1 170
Autres charges de gestion courante	40	138	192	180
654-Créances éteintes et non valeurs				39
Solde autres charges de gestion courante	40	138	192	141
Charges de fct courant	3 565	3 594	3 698	4 465
Charges exceptionnelles larges	41	49	86	31
Solde charges exceptionnelles larges	41	49	86	31
Charges de fct hs intérêts	3 606	3 643	3 785	4 496

Évolution des recettes de fonctionnement

K€	2019	2020	2021	2022
Produits des services (hs redevances assain.)	582	529	562	524
Remboursement de frais par le BP	0	0	0	0
704 - Travaux	281	198	206	165
7068 - autres prestations de services	299	331	356	359
Solde produits des services	2	0	0	0
Impôts et taxes	0	0	0	0
Subventions d'exploitation	159	139	159	157
Subvention d'exploitation - budget principal	0	0	0	0
Solde subventions d'exploitation	159	139	159	157
Autres produits de gestion courante (PFAC)	866	858	835	1 034
Atténuations de charges	0	0	0	0
Produits divers d'exploitation	0	0	0	0
Produits de fct courant (hs redevances assain.)	1 607	1 527	1 555	1 715
Produits exceptionnels larges	91	88	88	167
774 - Subvention d'équilibre - budget principal	0	0	0	0
Solde produits exceptionnels larges	91	88	88	167
Produits de fonctionnement (hs redevances assain.)	1 698	1 615	1 643	1 882



L'évolution des produits de fonctionnement hors redevance assainissement et l'évolution des recettes liées à la PFAC. (importance de cette PFAC pour le service assainissement)

K€	2019	2020	2021	2022
Redevances assainissement – Montant produits		4 512	4 504	5 012

Les recettes liées à la redevance assainissement représentent 72% des recettes du service assainissement, les recettes liées à la PFAC 15%.

Attention comme pour le service de l'eau, la lecture du tableau doit tenir compte du rattachement de recettes 2018, pour les exercices 2020 et 2021 nous avons modifier notre mode de relève des compteurs d'eau les communes de Saubion St Geours et St Vincent de Tyrosse sont relevées au mois de mai il y a eu un décalage sur les années 2020 et 2022.

Une véritable comparaison pourra se faire à compter de cette année 2023 avec l'année 2022.

Prévision résultats

Le compte administratif 2022 prévisionnel du service de l'assainissement devrait présenter un excédent global d'environ 992 100 € ; montant qui sera ensuite intégré au budget primitif 2023 au moment du compte administratif.

La situation de la balance financière au 31/12/2022 est retranscrite comme suit :

RESULTAT D'INVESTISSEMENT	1 802 060,12	RAR Dépenses	1 599 105,70
RESULTAT D'INVESTISSEMENT CUMULE	-1 679 310,13	RAR Recettes	1 661 725,83
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT	1 047 540,57	solde RAR	62 620,13
RESULTAT DE FONCTIONNEMENT CUMULE	2 608 848,47	Besoin financement Inv	-1 616 690,00
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE	2 849 600,69	Résultat exploit	2 608 848,47
RESULTAT GLOBAL DE CLOTURE CUMULE	929 538,34	SOLDE	992 158,47

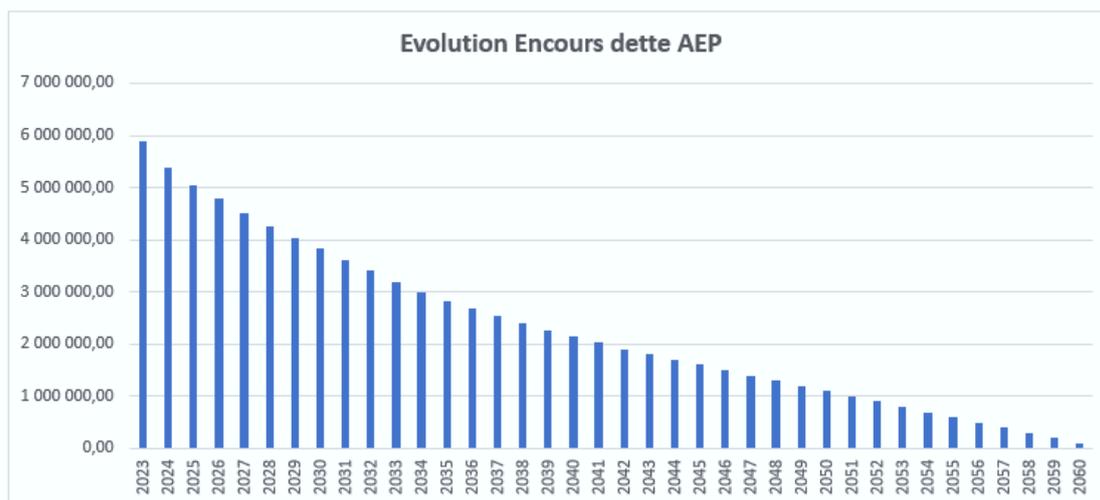
3/ ETAT DE LA DETTE

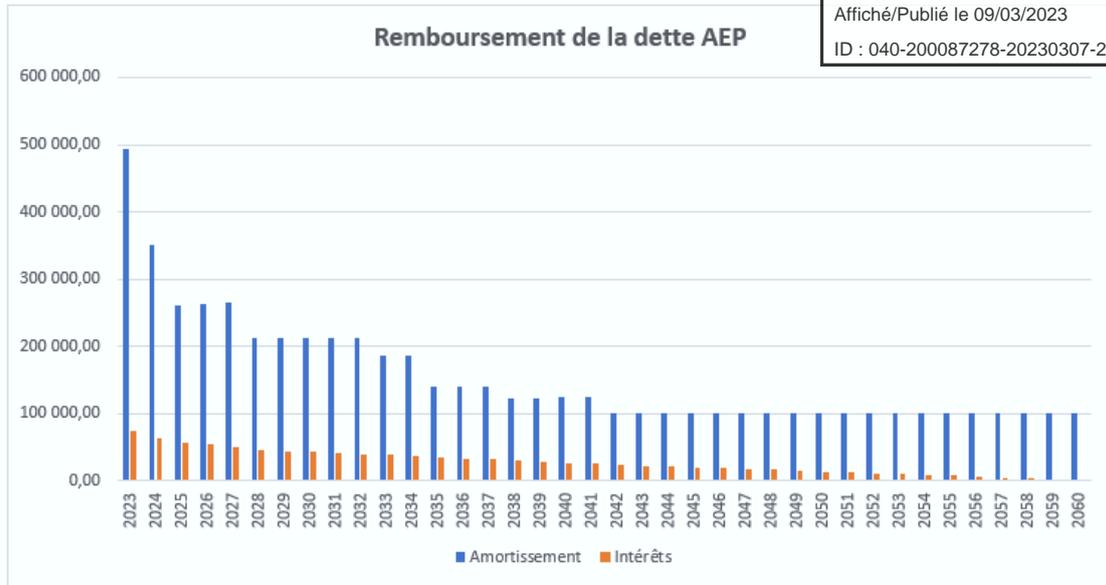
SERVICE DE L'EAU

Service faiblement endetté – durée extinction dette < 4 ans (3,24 ans).

Encours au 1/01/2023 : 5 607 K€

Remboursement annuel 2023 : 476 K€ capital – 74 K€ intérêts





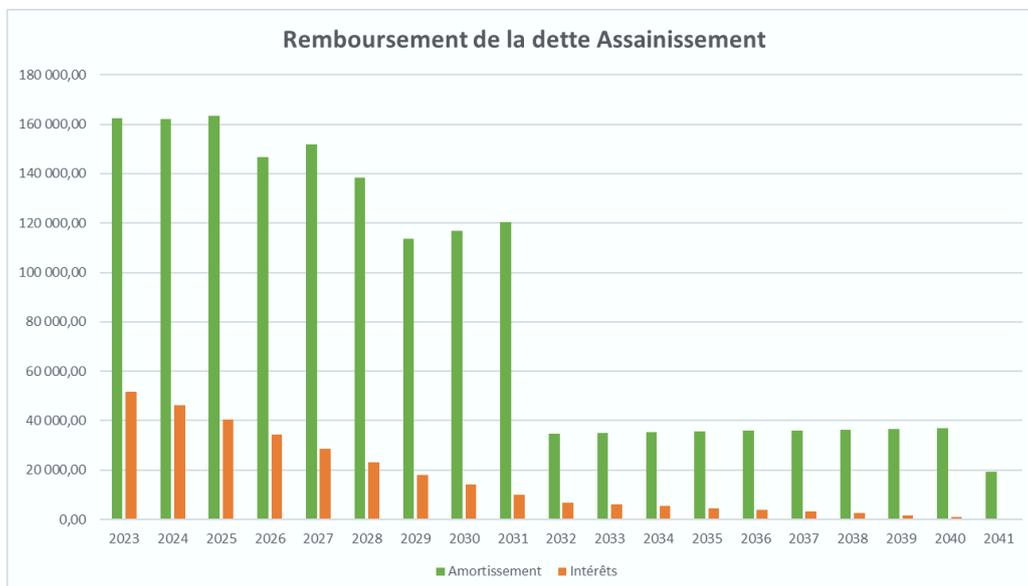
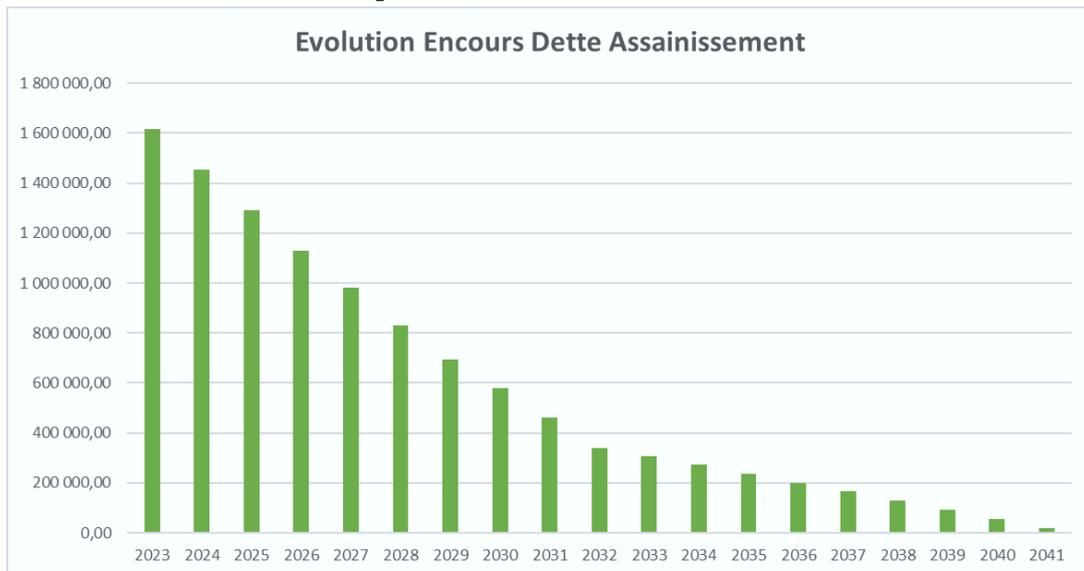
SERVICE ASSAINISSEMENT

Service faiblement endetté – durée d’extinction dette < 2 ans (1,72 ans).

Le remboursement d’une avance remboursable de 277 K€ perçue en 2022 débute en 2023.

Encours au 1/01/2023 : 1 894 K€

Remboursement annuel 2023 : 181 K€ capital – 52 K€ intérêts





SERVICE ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Ce service n'a pas de dette.

4/ RESSOURCES HUMAINES

Présentation bilan rétrospectif et étude prospective de l'évolution des emplois et effectifs ainsi que des crédits afférents.

4-1 Evolutions des dépenses depuis 2019 et prospective 2023

Chapitre	2019*	2020	2021	2022	Prévisionnel 2023
Charges nettes	2 360 000 €	2 510 155.14 €	2 656 759.70 €	2 726 851.62 €	3 100 000 €
Effectif	52	55	56	57	57

Au 31/12/2022 l'effectif du Syndicat est constitué par 57 agents.

L'effectif du syndicat a évolué en 2022 avec le recrutement :

1 CDI recruté en mai 2022 pour remplacer 1 agent process démissionnaire (ancien apprentis et cdd 2 mois en remplacement agent malade 2021)

1 CDI embauché après le départ en retraite du chef de service maintenance

1 CDD accueil pour remplacer agent en maladie Tyrosse puis CDI en avril 2022

1 CDD agent accueil pour pallier aux absences d'agent en congés maternité et parental (avril à décembre 2022)

1 CDI recruté pour le service process en décembre 2022

1 agent titulaire modifié en statut privé suite changement de statut

Remplacement CDD animatrice à mi-temps par 1 temps plein

1 Agent titulaire en formation sept 2022 à sept 2023 (85% du TBI)

Le syndicat a accueilli 3 stagiaires dont un non rémunéré. (2 filles et 1 garçon).

Les dépenses de personnel, malgré la stabilité du nombre de personnel, vont augmenter en 2023 par rapport à 2022 pour prendre en compte :

- L'ensemble du personnel en année pleine (1 agent en dispo pour maladie (sans traitement a repris à 50% en juin 2022)
- Le recrutement en décembre 2022 d'un agent au service process qui n'a pas été réalisé en 2021 mais dont le poste avait été acté.
- Le recrutement d'un agent sur le poste d'animateur captage et service support à temps plein sur toute l'année
- L'augmentation du point d'indice +3,5% sur l'année pleine
- Le glissement vieillesse technicité (GVT) du personnel
- Augmentation du SMIC + 1,81% dès janvier 2023
- Revalorisation primes en mai 2022 en année pleine pour 2023



4-1-1 Traitement indiciaire et régime indemnitaire

TRAITEMENT BRUT TOTAL (HORS RI)	2019	2020	2021	2022
Agents titulaires	773 42.50 €	781 595,15 €	779 419,43 €	806 443,22 €
Agents non titulaires	169 472,73 €	160 835,31 €	171 832,89 €	164 104,31 €
Agents droits privé	385 792,38 €	409 855,45 €	478 442,74 €	481 457,68 €
TOTAL	1 328 307,681€	1 351 722,21 €	1 429 695,06 €	1 453 005,21 €

REGIME INDEMNITAIRE (RI)	2019	2020	2021	2022
Agents titulaires	207 311,60 €	191 991,92 €	198 137,23 €	204 740,96 €
Agents non titulaires	46 167,50 €	51 744,96 €	47 429, 88 €	51 613,35 €
Agents droits privé	112 417,62 €	113 361,80 €	119 606,19 €	130 995,83 €
TOTAL	365 896,72 €	357 598,68 €	365 173,33 €	387 350,14 €

4-1-2 NBI (nouvelle bonification indiciaire)

Années	Montant
2019	7 959,51 €
2020	8 635,68 €
2021	8 548,59 €
2022	8 023,63 €

La NBI suit l'évolution du recrutement et de la rémunération des agents.

4-1-3 Heures supplémentaires – Astreinte

Nombre heures supplémentaires

Années	TITULAIRES	N TITULAIRES	PRIVES	TOTAL
2017	319,75	66,5	604,75	991
2018	258,75	49,5	507,35	815,6
2019	458	107	546,15	1 111,15
2020	414,50	91,50	504,00	1010,00
2021	360	122	527	1 009,00
2022	372	83	378,25	833,25

Heures supplémentaires rémunérées

Années	TITULAIRES	N TITULAIRES	PRIVES	TOTAL
2019	11 525,14 €	2 519,13 €	10 173,15 €	24 217,42 €
2020	11 508,49 €	2 911,74 €	10 541,08 €	24 961,31 €
2021	8 589,1 €	2 734,77 €	10 894,23 €	22 218,12 €
2022	8 915,06 €	1 770,33 €	8 129,62 €	18 815,01 €



Indemnité d'astreintes

Années	TITULAIRES	N TITULAIRES	PRIVES	TOTAL
2019	15 569,55 €	4 504,95 €	16 570,80 €	36 645,30 €
2020	17 950,30 €	5 398,05 €	19 455,70 €	42 804,05 €
2021	17 521,09 €	5 215,60 €	18 292,95 €	41 150,60 €
2022	19 108,30 €	4 946,95 €	18 828,40€	42 883,65 €

4-2 Structure des effectifs

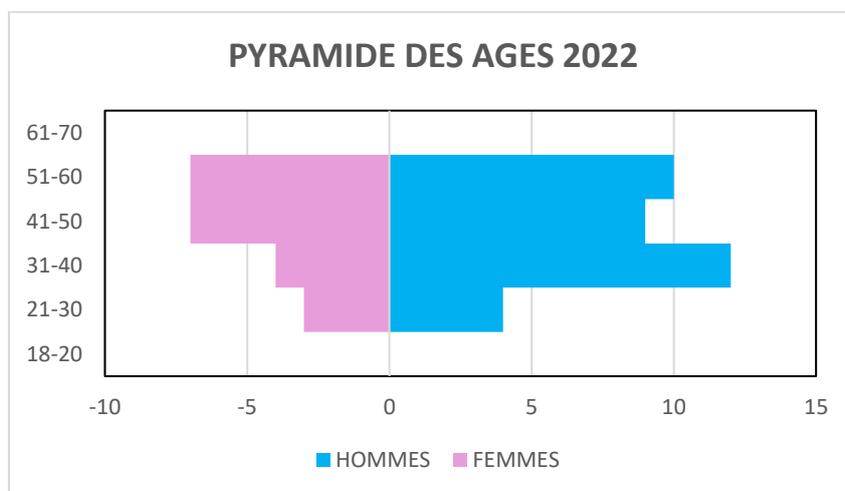
4-2-1 Evolution des emplois permanents depuis 2017

ANNEE	Type de recrutement					
	2017	2018	2019	2020	2021	2022
PUBLIC	35	37	34	35	35	35
PRIVE	14	13	16	18	21	22
Emploi Avenir	1	1	1	0	0	0
APPRENTI	1	1	1	2	0	0
TOTAL	51	52	52	55	56	57

4-2-2 Bilan sur la parité

ANNEE	PARITÉ			
	31/12/2019	31/12/2020	31/12/2021	31/12/2022
HOMMES	34	36	36	36
FEMMES	18	19	20	21
TOTAL	52	55	56	57

4-2-3 Pyramide des âges





4-2-4 Le temps de travail

Le temps de travail effectif annuel est de 1607 heures sur la base de 35h par semaine.

Les services du Syndicat fonctionnent sur un cycle de 2 semaines une semaine 32 heures une semaine 40 heures – temps de travail par jour 8H15 - 10 jours de RTT sont ainsi attribués dans l'année.

4-2-5 Évolution des Arrêts de travail

Nombre de jour d'arrêts par an

TYPE ARRET/ANNEE	2019 Calendaire	2020 Calendaire	2021 Calendaire	2022 Calendaire
ARRET MALADIE (ordinaires et exceptionnels)	634	231	168	291
MALADIE + 90 jours	27	595	1 034	1005
ACCIDENT TRAVAIL	0	33	50	0
CONGE PATERNITE	184	0	40	44
CONGE MATERNITE	0	183	0	126
TOTAL	845	1 042	1 301	1 501

Les arrêts pour maladie ordinaire prennent en compte les arrêts inférieurs **à 3 mois**.

Il faut pondérer les résultats en prenant en considération les arrêts maladie exceptionnels de longue durée ainsi que les arrêts suites à une intervention chirurgicale qui ont un impact significatif sur le nombre total de jours d'arrêts maladie.

- 1 agent arrêt depuis 12/2021 et reprise en septembre 2022 en temps partiel thérapeutique
 - 1 agent en arrêt depuis 2019 et reprise en septembre 2022 à 70%
 - 2 agents en temps partiel thérapeutique total 363 jours avec en plus des périodes de maladie ordinaire.
 - 2 agents en arrêt pour blessures sports 105+162=267 jours
- } 1 005 jours

Les arrêts ordinaires +COVID (sont répertoriés en arrêts maladies) = soit 291 jours pour 28 agents

Total 1 296 jours calendaires pour arrêts maladie

Nombre arrêts maladie exceptionnels calendaire	Nombre jour arrêts maladie	Nombre agents SM EMMA	Moyenne nbre d'arrêts par agent j/agent
2019 MO 390 JOURS pour 5 agents	244	52 agents	4.69
2020 MO 135 JOURS pour 3 agents	96	55 agents	1.74
2021 MO 124 JOURS pour 2 agents	44	56 agents	0.78
2022 MO 111 JOURS pour 5 agents	180	57 agents	3,16

*180 jours MO (avec arrêt COVID) pour 23 agents



5/ ETUDES FINANCIERES PROSPECTIVES

Service de l'eau

La prospective présentée prend en considération les éléments suivants :

Évolution des dépenses de fonctionnement

Pour les dépenses de fonctionnement ont été prises en compte les dépenses enregistrées dans les comptes administratifs des exercices 2021,2022.

- Évolution des charges de fonctionnement du chapitre 11 de 25,9% en 2023 pour prendre en compte l'évolution :
 - du coût de l'énergie (électricité +124% en 2023) puis nous pensons que le coût baissera mais qu'une partie sera cristallisée on prévoit sur les 2 années une baisse globale de 40% puis une évolution à compter de 2026 de + 2,5% par an
 - du coût des produits de traitement nous avons adopté le même principe mais avec des évolutions moins importantes que l'énergie à compter de 2026 augmentation +2% par an
 - du coût du carburant + 7% en année pleine puis 2% à compter de 2024
 - Provision pour non valeurs 70 000 € (15% des impayés des exercices 2016 à 2020)
 - Augmentation masse salariale prise en compte en année pleine des agents recrutés, de l'augmentation du point d'indice, de la reprise des agents en maladie, du glissement vieillesse technicité -GVT - des différentes embauches ainsi que la révision du régime indemnitaire, puis +2,5 % par an

Les charges de fonctionnement augmentent fortement en 2023 tirées essentiellement par les charges sur l'énergie et les produits chimiques puis par les charges de personnels (valeur du point).

Une évolution de 17,1 % par rapport à 2022 est ainsi projetée.

Pour les charges sur l'énergie nous comptons sur une baisse de l'énergie à compter de 2024 avec tout de même une cristallisation d'une partie de l'augmentation 2023. Cette baisse est prévue sur notre prospective sur 2 ans 2024/2025 puis une évolution annuelle de 2%.



	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Charges à caractère général (011)	2 686	3 383	3 061	2 983	2 984	3 107	3 111	3 236	3 243
Variation nominale	538	697	-321	-79	1	123	4	125	7
Evol. nominale	25,0%	25,9%	-9,5%	-2,6%	0,0%	4,1%	0,1%	4,0%	0,2%
Remboursements frais généraux BP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation nominale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
604-Achats d'études, prestations de services	143	200	204	208	212	216	221	225	230
Variation nominale	-78	57	4	4	4	4	4	4	5
Evol. nominale	-35,4%	40,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	446	1 000	835	670	687	704	722	740	758
Variation nominale	192	554	-165	-165	17	17	18	18	18
Evol. nominale	75,8%	124,2%	-16,5%	-19,8%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
6062-Produits de traitement	163	210	196	182	186	189	193	197	201
Variation nominale	17	47	-14	-14	4	4	4	4	4
Evol. nominale	11,9%	28,4%	-6,7%	-7,1%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	168	230	181	184	188	192	195	199	203
Variation nominale	37	62	-49	4	4	4	4	4	4
Evol. nominale	28,1%	36,9%	-21,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6064-Fournitures administratives	14	15	15	16	16	16	17	17	17
Variation nominale	-2	1	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-14,2%	7,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Evol. réelle	-18,6%	3,0%	-1,0%	-0,1%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%	0,2%
6066-Carburants	75	80	82	83	85	87	88	90	92
Variation nominale	17	5	2	2	2	2	2	2	2
Evol. nominale	30,2%	7,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6068-Autres matières et fournitures	67	10	10	10	11	11	11	11	11
Variation nominale	-2	-57	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-2,6%	-85,1%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
611-Contrats de prestations de services	112	180	130	133	135	138	141	144	146
Variation nominale	34	68	-50	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	43,5%	60,3%	-27,8%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6135-Locations mobilières	110	115	138	141	144	146	149	152	155
Variation nominale	-15	5	23	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-11,7%	4,6%	20,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61523-Réseaux	360	200	204	208	212	216	221	225	230
Variation nominale	204	-160	4	4	4	4	4	4	5
Evol. nominale	131,3%	-44,4%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61528-Autres (interventions sur stations)	16	80	20	80	20	80	20	80	20
Variation nominale	-20	64	-60	60	-60	60	-60	60	-60
Evol. nominale	-55,3%	398,6%	-75,0%	300,0%	-75,0%	300,0%	-75,0%	300,0%	-75,0%
61551-Matériel roulant	32	35	36	36	37	38	39	39	40
Variation nominale	1	3	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	1,6%	8,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61558-Autres biens mobiliers (espaces verts)	43	45	46	47	48	49	50	51	52
Variation nominale	7	2	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	20,1%	5,6%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6156-Maintenance	166	175	179	182	186	189	193	197	201
Variation nominale	12	9	4	4	4	4	4	4	4
Evol. nominale	7,6%	5,1%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6161+6168-Assurances	54	55	56	57	58	60	61	62	63
Variation nominale	9	1	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	21,3%	2,7%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
617-Etudes et recherches	37	20	20	21	21	22	22	23	23
Variation nominale	27	-17	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	282,5%	-45,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
618-Divers (formations)	48	50	51	52	53	54	55	56	57
Variation nominale	24	2	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	106,1%	5,1%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6261-Frais d'affranchissement	48	50	51	52	53	54	55	57	58
Variation nominale	6	2	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	14,1%	5,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6262-Frais de télécommunications	39	45	46	47	48	49	50	51	52
Variation nominale	7	6	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	21,3%	15,7%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6288-Analyses d'eau	92	93	95	97	99	101	103	105	107
Variation nominale	7	2	2	2	2	2	2	2	2
Evol. nominale	8,6%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6371-Redevance versée aux agences de l'eau	317	355	325	331	338	345	352	359	366
Variation nominale	29	38	-30	6	7	7	7	7	7
Evol. nominale	10,0%	11,9%	-8,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Soide charges à caractère général	136	139	142	145	147	150	153	157	160
Variation nominale	24	3	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	20,8%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%



Charges de personnel (012)	2 734	3 070	3 147	3 225	3 389	3 473	3 560	3 644	3 728
<i>Variation nominale</i>	78	336	77	79	83	85	87	89	91
Evol. nominale	2,9%	12,3%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Remboursements personnel BP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Variation nominale</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Eau	1 474	1 660	1 702	1 744	1 788	1 832	1 878	1 925	1 973
<i>Variation nominale</i>	0	186	42	43	44	45	46	47	48
Evol. nominale	0,0%	12,6%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Assainissement Collectif	1 170	1 360	1 394	1 429	1 465	1 501	1 539	1 577	1 617
<i>Variation nominale</i>	26	190	34	35	36	37	38	38	39
Evol. nominale	2,3%	16,2%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
SPANC	90	50	51	53	54	55	57	58	59
<i>Variation nominale</i>	51	-40	1	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	130,3%	-44,4%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Solde charges de personnel	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Variation nominale</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres charges de gestion courante (65)	320	337	312	292	297	297	297	297	297
<i>Variation nominale</i>	30	18	-25	-20	5	0	0	0	0
Evol. nominale	10,4%	5,5%	-7,4%	-6,4%	1,8%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
653-Elus	46	52	52	52	57	57	57	57	57
<i>Variation nominale</i>	46	6	0	0	5	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	13,5%	0,0%	0,0%	9,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
654-Créances éteintes et non valeurs	60	75	50	30	30	30	30	30	30
<i>Variation nominale</i>	60	15	-25	-20	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	24,9%	-33,3%	-40,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde autres charges de gestion courante	213	210	210	210	210	210	210	210	210
<i>Variation nominale</i>	-76	-3	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-26,3%	-1,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Atténuations de produits (014)	1 693	1 848	1 784	1 793	1 801	1 810	1 820	1 829	1 838
<i>Variation nominale</i>	-152	154	-64	9	9	9	9	9	9
Evol. nominale	-8,2%	9,1%	-3,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
701249 - Redevance pollution agence de l'eau	1 132	1 192	1 176	1 182	1 188	1 194	1 200	1 206	1 212
<i>Variation nominale</i>	-53	60	-16	6	6	6	6	6	6
Evol. nominale	-4,5%	5,3%	-1,3%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
706129 - Redevance modernisation réseau agence de l'eau	561	656	608	611	614	617	620	623	626
<i>Variation nominale</i>	-99	95	-48	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-15,0%	16,9%	-7,3%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Solde atténuations de produits	0	0	0	0	0	0	0	0	0
<i>Variation nominale</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Charges fct courant divers	0								
<i>Variation nominale</i>	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Charges fct courant	7 433	8 638	8 304	8 293	8 389	8 603	8 701	8 923	9 028
<i>Variation nominale</i>	494	1 204	-334	-11	96	214	98	221	105
Evol. nominale	7,1%	16,2%	-3,9%	-0,1%	1,2%	2,6%	1,1%	2,5%	1,2%
Charges exceptionnelles larges (yc fin. hs int.)	16	86	50						
<i>Variation nominale</i>	5	70	-36	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	40,5%	432,9%	-41,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde charges exceptionnelles larges	16	86	50	50	50	50	50	50	50
<i>Variation nominale</i>	5	70	-36	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	40,5%	432,9%	-41,9%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total charges fct hs intérêts	7 449	8 724	8 354	8 343	8 439	8 653	8 751	8 973	9 078
<i>Variation nominale</i>	498	1 274	-370	-11	96	214	98	221	105
Evol. nominale	7,2%	17,1%	-4,2%	-0,1%	1,2%	2,5%	1,1%	2,5%	1,2%

Recettes de fonctionnement

Dans notre prospective l'évolution des recettes hors vente d'eau est limitée en moyenne à 1,3%.

L'évolution des recettes liées à la vente d'eau est limitée, après avoir pris en compte l'augmentation des tarifs 2023, à 0,5% sur la période 2023-2030.



	2022	2023	2024	2025	2026	2029	2030		
Produits des services (hs ventes d'eau)	4 814	4 860	4 925	4 991	5 059				
Variation nominale	185	46	65	66	68	69	70	72	73
Evol. nominale	4,0%	0,9%	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%	1,4%
Remboursement de frais par le BP	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Variation nominale	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
70123 - Contre valeur redevance prélèvement	402	410	412	414	416	418	420	422	425
Variation nominale	21	8	2	2	2	2	2	2	2
Evol. nominale	5,4%	2,0%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
701241 - Redevance pour pollution d'origine domestique	1 269	1 200	1 206	1 212	1 218	1 224	1 230	1 236	1 243
Variation nominale	125	-69	6	6	6	6	6	6	6
Evol. nominale	10,9%	-5,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
704 - Travaux	258	250	255	260	265	271	276	282	287
Variation nominale	-119	-8	5	5	5	5	5	6	6
Evol. nominale	-31,5%	-3,2%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
706121 - Redevance pour modernisation réseaux	698	620	623	626	629	632	636	639	642
Variation nominale	105	-78	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	17,6%	-11,2%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
7064 - Location de compteurs	295	305	308	311	314	317	321	324	327
Variation nominale	-14	10	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-4,4%	3,3%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
7068 - Autres prestations de services	283	290	293	296	299	302	305	308	311
Variation nominale	-50	7	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-15,1%	2,5%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%	1,0%
7084 - Mise à disposition de personnel facturé	1 260	1 435	1 471	1 508	1 545	1 584	1 624	1 664	1 706
Variation nominale	77	175	36	37	38	39	40	41	42
Evol. nominale	6,5%	13,9%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
7087 - Remboursements de frais	348	350	357	364	371	379	386	394	402
Variation nominale	41	2	7	7	7	7	8	8	8
Evol. nominale	13,3%	0,7%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Subventions d'exploitation (74)	63	61	50						
Variation nominale	11	-3	-11	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	20,4%	-4,0%	-17,5%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres produits de gestion courante (75)	147	150	153	156	159	162	166	169	172
Variation nominale	-27	3	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-15,3%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Atténuations de charges (013)	31	30							
Variation nominale	13	-1	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	69,7%	-4,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Produits exceptionnels larges (yc fin. hs int.)	312	90	70	80	80	80	80	80	80
Variation nominale	228	-222	-20	10	0	0	0	0	0
Evol. nominale	272,3%	-71,1%	-22,2%	14,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Produits fct (hs ventes d'eau)	5 367	5 191	5 228	5 307	5 378	5 450	5 523	5 598	5 674
Variation nominale	410	-177	37	79	71	72	73	75	76
Evol. nominale	8,3%	-3,3%	0,7%	1,5%	1,3%	1,3%	1,3%	1,4%	1,4%
Ventes d'eau	5 385	5 430	5 457	5 484	5 512	5 539	5 567	5 595	5 623
Variation nominale	399	45	27	27	27	28	28	28	28
Evol. nominale	8,0%	0,8%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Total produits fct	10 753	10 621	10 685	10 792	10 890	10 989	11 090	11 193	11 297
Variation nominale	809	-132	65	107	98	100	101	103	104
Evol. nominale	8,1%	-1,2%	0,6%	1,0%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%	0,9%

Dépenses d'investissement

Montant prévisionnel des dépenses d'équipement de 16,135 millions d'euros sur la période 2023- 2026

Prise en compte d'un montant d'investissement de 3 millions d'euros par an à compter de 2024.

Le but de cette prospective est de voir les capacités financières du service avec des contraintes fortes sur les dépenses de fonctionnement et une faible évolution des recettes.

Le financement des dépenses d'équipement sur 2023-2026 se fait par :



- Un Autofinancement de 9,98 millions d'euros sur la période soit 62% du financement de l'investissement
- Un Montant d'emprunt de 5,3 millions sur la période 2023-2026 soit 33% du financement de l'investissement
- Un montant de subvention de 852 000 € soit 5% du financement de l'investissement

Le service de l'eau est un service très peu aidé par l'agence de l'eau hors appel à projets dont a pu bénéficier le syndicat notamment pour le renouvellement des canalisations dans le cadre de la problématique CVM ainsi que pour l'amélioration des réseaux fuyards.

Malgré les contraintes que nous nous sommes imposées dans cette prospective financière et de l'effet ciseau qu'elles entraînent avec une hausse des dépenses et la stagnation des recettes, nous constatons que l'équilibre financier du budget Eau ne serait pas menacé sur la période 2023 -2026 puisque les ratios d'équilibre annuel et pluriannuel seraient respectés. Même constat sur la période 2026 -2030 mais avec un encours qui double entre 2023 et 2030 entraînant un délai de désendettement de 7,4 ans. Le poids de la dette est donc prépondérant dans cette simulation.

Période 2023-2026

- Contrainte d'amortissement : le ratio Epargne brute/dotation pour les amortissements serait de 1,9 en fin de période 2026
- Délai de désendettement, le ratio Encours/épargne brute serait de 4,4 ans en fin de période ce qui est bien inférieur à la limite de 12 ans fixée comme objectif à ne pas dépasser par le syndicat.
- L'excédent global de clôture s'établirait à 1 302 K€ en fin de période.
- L'épargne nette serait de 1 922 K€ en fin de période.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Vente d'eau	5 385	5 430	5 457	5 484	5 512	5 539	5 567	5 595	5 623
Autres produits fct courant	5 056	5 101	5 158	5 227	5 298	5 370	5 443	5 518	5 594
Produits exceptionnels larges	312	90	70	80	80	80	80	80	80
Produits de Fonctionnement	10 753	10 621	10 685	10 792	10 890	10 989	11 090	11 193	11 297
Ev°nominale Charges fct courant	7,1%	16,2%	-3,9%	-0,1%	1,2%	2,6%	1,1%	2,5%	1,2%
Charges fct courant	7 433	8 638	8 304	8 293	8 389	8 603	8 701	8 923	9 028
Ch. exceptionnelles larges	16	86	50	50	50	50	50	50	50
Annuité de dette	543	568	516	474	529	583	581	636	705
Ch. de Fonctionnement larges	7 992	9 292	8 870	8 817	8 968	9 236	9 332	9 608	9 783
Epargne nette	2 761	1 329	1 815	1 975	1 922	1 753	1 758	1 585	1 515
Rec.Inv. hs Emprunt	400	783	63	13	13	13	13	13	13
Var Excédent	-1 107	-2 888	-157	87	35	-134	-130	-3	-73
Dép Inv. hs Capital	4 544	7 000	3 135	3 000					
Dép Inv. hs Dette	4 544	7 000	3 135	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Dépenses directes d'équipt	4 544	7 000	3 135	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Fonds de concours									
Opérations pour compte de tiers	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	277	2 000	1 100	1 400	1 400				
Variables de pilotage	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ep brute	3 225	1 823	2 188	2 268	2 231	2 078	2 044	1 885	1 834
Encours (31.12)	5 884	7 390	8 117	8 924	9 715	10 490	11 304	12 404	13 485
Encours (31.12) / Ep brute	1,8	4,1	3,7	3,9	4,4	5,0	5,5	6,6	7,4
EGC	4 225	1 337	1 180	1 267	1 302	1 167	1 038	1 035	962
Ep brute / DAP	2,7	1,5	1,8	1,9	1,9	1,9	1,9	1,7	1,7
(Epargne brute + 002 + solde MO) / DAP	5,9	3,3	2,8	2,8	3,0	3,0	2,9	2,7	2,7
EGC / Dép réelles en jours	123	30	36	39	40	35	31	30	27
Capital	464	494	373	293	309	325	286	300	319



V.1 - Dépenses d'équipement et opérations pour compte de tiers

V.1.1 - Opérations d'équipement directes

K€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Usine eau potable	0	0	0	0	0	0	0	0
Equipement station Angresse	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseaux	2 278	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Interconnexion	0	0	0	0	0	0	0	0
Extensions	0	0	0	0	0	0	0	0
Renouvellement	2 278	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500	2 500
Réservoirs	1 000	0	0	0	0	0	0	0
Génie civil Réservoirs	1 000	0	0	0	0	0	0	0
Equipements	0	0	0	0	0	0	0	0
Compteurs	205	205	205	205	205	205	205	205
Compteurs de sectorisation	0	0	0	0	0	0	0	0
Achats compteurs	205	205	205	205	205	205	205	205
Etudes	30	30	30	30	30	30	30	30
Etudes	30	30	30	30	30	30	30	30
Forages	535	200	0	0	0	0	0	0
Secteur Marenne Adour	285	200	0	0	0	0	0	0
Secteur Marensin	250	0	0	0	0	0	0	0
Hors programme	2 786	50	50	50	50	50	50	50
RAR	2 536	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Marenne Adour	0	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Marensin	0	0	0	0	0	0	0	0
PGSSE	100	50	50	50	50	50	50	50
Acquisition terrain	10	0	0	0	0	0	0	0
Véhicules	140	0	0	0	0	0	0	0
Autres opérations d'équipement	166	150	215	215	215	215	215	215
Opérations d'équipement directes	7 000	3 135	3 000					

Service de l'assainissement

La prospective présentée prend en considération les éléments suivants :

Pour les dépenses de fonctionnement ont été prises en compte les dépenses enregistrées dans les comptes administratifs des exercices 2021,2022.

- Évolution des charges de fonctionnement comme pour le service de l'eau tirée par les coûts de l'énergie, du carburant et des réactifs (énergie + 613 000 €)
- En 2022 à l'article 61521 concernant les bâtiments était inscrite une dépense exceptionnelle : la réhabilitation du prétraitement de la STEP de Soustons. Les travaux sont terminés pas de report à faire en 2023- cet article peut perturber la lecture sur l'évolution des charges
- Provision pour non valeurs 50 000 € (15% des impayés des exercices 2016 à 2020)
- Évolution des charges de personnel, l'ensemble de la charge est porté par le service de l'Eau puis remboursé par le service suivant la répartition suivante :
 - o Pour les agents du réseau leur rémunération est prise à 20% par le service assainissement et à 80 % par le service de l'eau
 - o Pour les agents du service « process » la répartition est 70% pour le service assainissement et 30% pour le service eau
 - o Pour les agents administratifs et supports techniques la répartition entre les services est de 50%

Comme pour le service de l'eau, les charges de fonctionnement évoluent de plus de 12,1 % par rapport à 2022 principalement liées par le coût de l'énergie (+ 613 000 €)



Évolution des dépenses de fonctionnement

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Charges à caractère général (011)	3 115	3 415	3 256	3 116	3 183	3 251	3 320	3 391	3 464
<i>Variation nominale</i>	753	301	-159	-139	66	68	69	71	72
Evol. nominale	31,9%	9,7%	-4,7%	-4,3%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%	2,1%
Remboursements frais généraux BP	341	341	348	354	362	369	376	384	391
<i>Variation nominale</i>	341	0	7	7	7	7	7	8	8
Evol. nominale	s.o.	0,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
604-Achats d'études, prestations de services	162	200	204	208	212	216	221	225	230
<i>Variation nominale</i>	162	38	4	4	4	4	4	4	5
Evol. nominale	s.o.	23,7%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6061-Fournitures non stockables (eau, énergie,...)	587	1 200	1 016	832	853	874	896	918	941
<i>Variation nominale</i>	587	613	-184	-184	21	21	22	22	23
Evol. nominale	s.o.	104,5%	-15,3%	-18,1%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
6062-Produits de traitement	159	180	170	173	177	180	184	188	191
<i>Variation nominale</i>	159	21	-10	3	3	4	4	4	4
Evol. nominale	s.o.	13,2%	-5,6%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6063-Fournitures d'entretien et de petit équipement	82	90	92	94	96	97	99	101	103
<i>Variation nominale</i>	82	8	2	2	2	2	2	2	2
Evol. nominale	s.o.	10,2%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
611-Contrats de prestations de services (sous-traitance générale)	231	240	245	250	255	260	265	270	276
<i>Variation nominale</i>	231	9	5	5	5	5	5	5	5
Evol. nominale	s.o.	3,8%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61521-Bâtiments publics	443	70	71	73	74	76	77	79	80
<i>Variation nominale</i>	443	-373	1	1	1	1	2	2	2
Evol. nominale	s.o.	-84,2%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61523-Réseaux	340	300	306	312	318	325	331	338	345
<i>Variation nominale</i>	340	-40	6	6	6	6	6	7	7
Evol. nominale	s.o.	-11,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61528-Autres (interventions sur stations)	13	15	15	16	16	16	17	17	17
<i>Variation nominale</i>	13	2	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	14,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
61558-Autres biens mobiliers (espaces verts)	97	100	102	104	106	108	110	113	115
<i>Variation nominale</i>	97	3	2	2	2	2	2	2	2
Evol. nominale	s.o.	3,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6156-Maintenance	228	230	235	239	244	249	254	259	264
<i>Variation nominale</i>	228	2	5	5	5	5	5	5	5
Evol. nominale	s.o.	0,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6248-Divers transports	173	180	184	187	191	195	199	203	207
<i>Variation nominale</i>	173	7	4	4	4	4	4	4	4
Evol. nominale	s.o.	3,9%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6262-Frais de télécommunications	7	7	7	8	8	8	8	8	8
<i>Variation nominale</i>	7	0	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
6288-Analyses	54	60	55	56	57	58	60	61	62
<i>Variation nominale</i>	54	6	-5	1	1	1	1	1	1
Evol. nominale	s.o.	10,9%	-8,3%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Solde charges à caractère général	198	202	206	210	215	219	223	228	232
<i>Variation nominale</i>	-2 164	4	4	4	4	4	4	4	5
Evol. nominale	-91,6%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Charges de personnel (012)	1 170	1 360	1 394	1 429	1 465	1 501	1 539	1 577	1 617
<i>Variation nominale</i>	26	190	34	35	36	37	38	38	39
Evol. nominale	2,3%	16,2%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%	2,5%
Autres charges de gestion courante (65)	180	180	200	186	189	192	196	199	202
<i>Variation nominale</i>	-12	0	20	-14	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-6,4%	-0,1%	10,9%	-6,8%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%	1,7%
654-Créances éteintes et non valeurs	39	30	47	30	30	30	30	30	30
<i>Variation nominale</i>	39	-9	17	-17	0	0	0	0	0
Evol. nominale	s.o.	-23,6%	55,5%	-35,7%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde autres charges de gestion courante	141	150	153	156	159	162	166	169	172
<i>Variation nominale</i>	-52	9	3	3	3	3	3	3	3
Evol. nominale	-26,8%	6,5%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Charges fct courant	4 465	4 955	4 849	4 731	4 837	4 944	5 055	5 167	5 283
<i>Variation nominale</i>	767	490	-106	-118	105	108	110	113	115
Evol. nominale	20,7%	11,0%	-2,1%	-2,4%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%
Charges exceptionnelles larges (yc fin. hs int.)	31	87	52	70	70	70	70	70	70
<i>Variation nominale</i>	-55	56	-35	18	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-64,0%	178,8%	-40,0%	34,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Solde charges exceptionnelles larges	31	87	52	70	70	70	70	70	70
<i>Variation nominale</i>	-55	56	-35	18	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-64,0%	178,8%	-40,0%	34,6%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total charges fct hs intérêts	4 496	5 042	4 901	4 801	4 907	5 014	5 125	5 237	5 353
<i>Variation nominale</i>	711	546	-140	-100	105	108	110	113	115
Evol. nominale	18,8%	12,1%	-2,8%	-2,0%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%	2,2%



Évolution des recettes de fonctionnement

Les principaux critères pris en compte :

- Évolution des recettes liées à la redevance des eaux usées après avoir pris en compte l'augmentation 2013 est limitée sur la période 2023- 2026 de 0,5% par an.
Pour 2023 le montant des recettes est estimé 5 090 000 € comparable au montant 2022 avec l'explication vue supra. Ces recettes représentent plus de 66% des recettes de fonctionnement.
- Compte tenu du dynamisme dans les projets de construction ces dernières années le syndicat dispose d'un stock de PFAC à appeler. Dans la prospective il est prévu sur les 3 années de réduire ce stock puis à compter de 2026, les recettes liées à la PFAC sont estimées à 800 000 € par an sur la période. Ces recettes de PFAC en 2023 représentent 19,6% des recettes de fonctionnement.
- Prévision d'une évolution de 1,5% par des produits liés aux prestations de service (traitement des boues, traitement de matières de vidange...). Les recettes des prestations de service représentent 8,7% des recettes de fonctionnement.
- Le conseil d'administration de l'Agence de l'eau a décidé à mi-parcours du 11 programme d'intervention de supprimer la prime pour épuration (subvention d'exploitation) pour toutes les collectivités. C'est une perte sèche de 157 000 € pour le budget assainissement.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Produits des services (hs redevances assain.)	524	665	614	626	639	652	665	678	691
Variation nominale	-38	140	-50	12	13	13	13	13	14
Evol. nominale	-6,7%	26,7%	-7,6%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
704 - Travaux	165	200	204	208	212	216	221	225	230
Variation nominale	-41	35	4	4	4	4	4	4	5
Evol. nominale	-19,8%	21,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
7068 - autres prestations de services	359	465	410	418	427	435	444	453	462
Variation nominale	3	105	-54	8	8	9	9	9	9
Evol. nominale	0,8%	29,4%	-11,7%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%	2,0%
Subventions d'exploitation (74)	157	0							
Variation nominale	-2	-157	0	0	0	0	0	0	0
Evol. nominale	-1,1%	-100,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Autres produits de gestion courante (75)	1 034	1 500	1 500	1 200	800	800	800	800	800
Variation nominale	199	466	0	-300	-400	0	0	0	0
Evol. nominale	23,9%	45,1%	0,0%	-20,0%	-33,3%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Produits exceptionnels larges (yc fin. hs int.)	167	385	70	120	120	120	120	120	120
Variation nominale	80	218	-315	50	0	0	0	0	0
Evol. nominale	90,9%	130,1%	-81,8%	71,4%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%	0,0%
Total Produits fct (hs redevances assain.)	1 882	2 550	2 184	1 946	1 559	1 572	1 585	1 598	1 611
Variation nominale	239	667	-365	-238	-387	13	13	13	14
Evol. nominale	14,6%	35,5%	-14,3%	-10,9%	-19,9%	0,8%	0,8%	0,8%	0,8%
Redevances assainissement	5 012	5 090	5 115	5 141	5 167	5 193	5 219	5 245	5 271
Variation nominale	508	78	25	26	26	26	26	26	26
Evol. nominale	11,3%	1,6%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Total produits fct	6 894	7 639	7 299	7 087	6 726	6 764	6 803	6 843	6 882
Variation nominale	747	745	-340	-212	-362	39	39	39	40
Evol. nominale	12,2%	10,8%	-4,5%	-2,9%	-5,1%	0,6%	0,6%	0,6%	0,6%



Dépenses d'investissement

Montant prévisionnel des dépenses d'équipement de 16,1 millions d'euros s

Comme pour le service Eau, le but de cette prospective est de voir les capacités financières du service avec des contraintes fortes sur les dépenses de fonctionnement et une stagnation des recettes.

Le financement des dépenses d'équipement se fait par :

- Un Autofinancement de 8,1 millions d'euros sur la période soit 50% du financement de l'investissement
- Un montant de subvention de 4 millions d'euros soit 25 % du financement de l'investissement
- Un montant d'emprunt de 4 millions d'euros soit 25 % du financement de l'investissement

Comme pour le service de l'eau les contraintes que nous avons fixées, nous permettent tout de même de vérifier que l'équilibre financier du budget Assainissement ne serait pas menacé puisque les ratios d'équilibre annuel et pluriannuel seraient respectés. Mais à plus long terme les indicateurs se dégradent du fait des effets de la perte de la prime à l'épuration, de la baisse des montants PFAC. L'encours est multiplié par 3,5 en fin de période 2030, la durée extinction dette passe à 8 ans, les dotations aux amortissements ne sont presque plus assurées sans toucher au prix de l'assainissement. Cette simulation jusqu'à 2030 montre les limites du service à réaliser 3 millions de travaux par an si les recettes de la PFAC diminuent.

Pour la période 2023 – 2026

- Contrainte d'amortissement : le ratio Épargne brute/dotation pour les amortissements serait supérieur à 1,3 en fin de période
- Contrainte de remboursement du capital : le ratio Épargne brute/capital serait de 9,3 en fin de période.
- Délai de désendettement, le ratio Encours/épargne brute serait de 3 ans en fin de période.
- L'excédent global de clôture s'établirait à 1 769 K€ en fin de période.
- L'épargne nette serait de 1 486 K€ en fin de période.

	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Redevances assainissement	5 012	5 090	5 115	5 141	5 167	5 193	5 219	5 245	5 271
Autres produits fct courant	1 715	2 165	2 114	1 826	1 439	1 452	1 465	1 478	1 491
Produits exceptionnels larges	167	385	70	120	120	120	120	120	120
Produits de Fonctionnement	6 894	7 639	7 299	7 087	6 726	6 764	6 803	6 843	6 882
Ev^o réelle Charges fct courant	14,5%	6,4%	-5,0%	-4,4%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%	0,5%
Charges fct courant	4 465	4 955	4 849	4 731	4 837	4 944	5 055	5 167	5 283
Ch. exceptionnelles larges	31	87	52	70	70	70	70	70	70
Annuité de dette	249	214	259	305	333	383	427	460	535
Ch. de Fonctionnement larges	4 745	5 256	5 160	5 106	5 239	5 397	5 551	5 697	5 888
Epargne nette	2 149	2 383	2 139	1 981	1 486	1 367	1 252	1 145	995
Rec. Inv. hs Emprunt	1 156	2 120	1 229	329	329	329	329	329	329
Var Excédent	373	421	-652	310	-185	-54	-169	-25	-176
Dép Inv. hs Capital	2 933	5 082	5 020	3 000					
Dép Inv. hs Dette	2 933	5 082	5 020	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Dépenses directes d'équipt	2 907	5 082	5 020	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000	3 000
Fonds de concours									
Opérations pour compte de tiers	26	0	0	0	0	0	0	0	0
Autres dépenses d'investissement	0	0	0	0	0	0	0	0	0
Emprunt	0	1 000	1 000	1 000	1 000	1 250	1 250	1 500	1 500
Variables de pilotage	2022	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
Ep brute	2 343	2 546	2 312	2 166	1 666	1 564	1 450	1 334	1 206
Encours (31.12)	1 618	2 455	3 282	4 098	4 918	5 971	7 023	8 335	9 624
Encours (31.12) / Ep brute	0,7	1,0	1,4	1,9	3,0	3,8	4,8	6,2	8,0
Ep brute / DAP	1,8	1,9	1,8	1,7	1,3	1,2	1,1	1,1	1,0
(Épargne brute + 002 + solde MO) / DAP	3,0	2,7	2,8	2,2	2,1	1,9	1,8	1,6	1,5
Encours 31.12 / capital	8,4	15,1	19,0	22,2	27,4	30,4	35,5	44,2	45,6
(Épargne brute + RPI) / capital	12,1	15,7	13,4	11,7	9,3	8,0	7,3	7,1	5,7
EGC	930	1 351	699	1 009	825	771	602	577	400
EGC / Dép réelles en jours	44	48	25	45	37	34	26	24	16
EBC	2 262	2 299	2 380	2 236	1 769	1 700	1 629	1 555	1 480
Capital	194	162	173	185	180	197	198	189	211
Intérêts	55	52	86	120	153	186	229	271	324

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT HORS DETTE****1 - Dépenses d'équipement et opérations pour compte de tiers****1.1 - Opérations d'équipement directes**

K€	2023	2024	2025	2026	2027	2028	2029	2030
STEP	548	2 680	0	0	0	0	0	0
STEP Orx	100	1 230	0	0	0	0	0	0
STEP Saint Jean-Josse	100	1 450	0	0	0	0	0	0
STEP Moliets	158	0	0	0	0	0	0	0
STEP Saint Geours de Maremne	0	0	0	0	0	0	0	0
Bassin tampon Saubion	100	0	0	0	0	0	0	0
Bassin tampon Saint-Martin	50	0	0	0	0	0	0	0
STEP Soustons	40	0	0	0	0	0	0	0
Extension Réseau	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau de transfert STEP Pey-Orist	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau de transfert STEP Moliets	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau de transfert STEP Saint Lon les Mines	0	0	0	0	0	0	0	0
Gestion Réseau Unitaire	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau-Mise en séparatif Quartier de la gare	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau-Mise en séparatif Quartier Tourren	0	0	0	0	0	0	0	0
Réseau-Mise en séparatif Quartier Ecole Côte d'Argent	0	0	0	0	0	0	0	0
Réhabilitation Réseau	2 595	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000	2 000
Secteur Maremne-Adour	1 385	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Secteur Marensin	1 210	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000	1 000
Etudes	70	70	70	70	70	70	70	70
Secteur Maremne-Adour	50	50	50	50	50	50	50	50
Secteur Marensin	20	20	20	20	20	20	20	20
Hors programme	1 869	270	270	270	270	270	270	270
RAR	1 599	0	0	0	0	0	0	0
Secteur Maremne-Adour	135	135	135	135	135	135	135	135
Secteur Marensin	135	135	135	135	135	135	135	135
Autres opérations d'équipement	0	0	660	660	660	660	660	660
Opérations d'équipement directes	5 082	5 020	3 000					

6/ LES ORIENTATIONS BUDGETAIRES 2023

Le syndicat doit toujours répondre à un double enjeu : répondre aux besoins des habitants et préparer le développement du territoire.

Dans un contexte économique incertain avec un poids important des charges énergétiques, le syndicat devra apporter un service de proximité toujours plus performant. Son engagement dans la démarche d'amélioration continue avec la certification du syndicat dans les normes Iso 9001 qualité, 18 001 sécurité et 14 001 environnement permettra sans aucun doute de répondre à cet objectif.

Les lignes directrices du budget 2023 s'articulent autour de 4 orientations :**1/ Augmentation des redevances eau et assainissement**

Le syndicat a fait le choix de modifier les tarifs de l'eau et de l'assainissement dans le but d'amortir la seule hausse des coûts de l'énergie. Coûts qui seront multipliés par 2,2 pour le syndicat après la mesure d'aide de l'État avec l'amortisseur électricité. Les autres augmentations de charges n'ont pas été pris dans le calcul des redevances pour préserver le pouvoir d'achat des abonnés.

2/ Maîtrise des dépenses de fonctionnement

Le service de par son plan de sobriété devra améliorer ses consommations sans dégrader la qualité du service afin répondre aux normes réglementaires.

Le syndicat doit réduire ses dépenses de fonctionnement et travailler sur l'autoconsommation au niveau de ses installations de traitement



- **3/ En matière d'endettement, compte tenu des faibles taux d'endettement des services, actionner le financement des grands travaux par l'emprunt mais en désendettement. Capacité de remboursement < 10ans**
- **4/ Investissement : répondre aux contraintes réglementaires et accompagner le développement du territoire avec la prise en compte des problématiques de quantité d'eau et d'amélioration du service assainissement sur la collecte et le traitement des eaux usées**

Les études prospectives présentées avec des contraintes fortes sur les recettes (peu d'évolution des recettes liées à la consommation +0,5%) et des dépenses en augmentation montrent des situations financières saines pour les services mais qui sont fragilisées à long terme. Les services dégagent des excédents globaux de clôture fin 2026 de 1 302 000 € pour le service eau et de 1 769 000 € pour le service assainissement.

L'ensemble des indicateurs financiers est favorable, une épargne nette positive avec l'indicateur sur la durée d'extinction de la dette situés en dessous du seuil critique des 10 ans fixé par le syndicat, la durée est de 4,4 ans et 3 ans respectivement pour le service eau et service assainissement.

Les dépenses de fonctionnement devront être maîtrisées, un travail sera mené sur les consommations énergétiques en optimisant les différents traitements. Pour la production d'énergie englobant un projet d'autoconsommation un appel à candidatures avec la communauté de communes MACS devrait être mené pour l'équipement de panneaux photovoltaïque à la STEP de Soustons. D'autres installations pourraient être équipées une étude sera réalisée pour prendre en compte les différentes possibilités.

Les nouvelles dispositions du 11^{ème} programme d'intervention de l'Agence de l'eau supprimant la prime à l'épuration (montant pour EMMA : 157 000 €) impacteront le budget assainissement. D'autre part, comme cela a déjà été précisé nous n'avons aucune visibilité sur les opérations qui pourront être aidées, les règles d'attribution vont être changées.

Service eau

La protection de la ressource eau, l'augmentation de la capacité de production, l'interconnexion des secteurs Marensin et Maremne Adour, la sécurisation de la distribution d'une eau de qualité et en quantité seront des actions prioritaires pour 2023.

Le syndicat devra intégrer les différentes dispositions introduites par la transposition de la directive européenne Eau par l'Ordonnance du 22 décembre relative à l'accès à la qualité des eaux destinées à la consommation humaine et les 2 décrets d'application publiés en décembre dernier.

Pour la protection de la ressource, le syndicat doit poursuivre les travaux concertés pour la constitution du Plan d'actions territorial sur l'aire d'alimentation des captages d'Orist. La partie concernant le suivi des actions agricoles sera déléguée avec une participation financière en accord avec les services de l'Agence de l'eau et de la Région (programme re-sources).

Pour augmenter ou sécuriser notre ressource en eau, des forages supplémentaires seront réalisés sur le champ captant d'Orist et sur Angresse en complément du forage réalisé sur Moliets et qui devra être équipé.

Les travaux de l'interconnexion entre Soustons et St Geours de Maremne en cours de réalisation permettront de sécuriser le secteur Maremne Adour dès cet été.

Le syndicat poursuivra les travaux de renouvellement du réseau d'eau avec un objectif de 1% renouvelé par an sur l'ensemble du territoire avec pour ambition d'améliorer le rendement.



Ces travaux sur le réseau devront tenir compte des contraintes réglementaires concernant la qualité de l'eau avec la présence des molécules CVM dans les canalisations

Service assainissement

Comme pour le service de l'eau le syndicat devra être attentif aux changements de réglementations qui auront un impact sur le service.

Les travaux de renouvellement des réseaux devront nous permettre de réaliser notre objectif de 1% de réseaux renouvelés par an sur l'ensemble du territoire.

Conformément à l'arrêté de juillet 2015 le syndicat doit réaliser des diagnostics des systèmes d'assainissement. Ces diagnostics devront être renouvelés tous les 10 ans.

Pour cette année 2023 sera au programme un diagnostic sur les Communes de Pey, Orist, St Lon les Mines ainsi que la restitution des diagnostics débutés en 2021/2022 sur les communes de Rivière/Angoumé, Orthevielle /Port de Lanne et Moliets.

Ce même arrêté impose au syndicat la mise en place d'un diagnostic permanent pour les stations de plus de 10 000 EH, 4 stations seront concernées (Soustons, Moliets, Tyrosse, St Geours de Maremne).

Station d'épuration

Le syndicat doit répondre aux obligations réglementaires et permettre aux communes de Orx et de St Jean de Marsacq de se développer, le syndicat doit procéder la construction de 2 nouvelles stations d'épuration. Pour Orx le projet a fait l'objet de plusieurs réunions avec les services de la DDTM et de la DREAL un dossier d'autorisation est en cours d'instruction. Pour St Jean de Marsacq le bureau d'études a été retenu une consultation doit intervenir au 1^{er} semestre 2023.

Les comités territoriaux se sont réunis en fin 2022 en vue de la préparation budgétaire, un programme de travaux s'inscrivant dans les simulations financières prospectives est proposé pour l'élaboration du budget 2023. (voir programme travaux en annexe).



ANNEXES – Programme travaux 2023

Budget Eau Potable 2023

Marensin

Commune de MESSANGES

Avenue de la Gemme-Renouvellement réseau AC

225 000,00 €

Route de la Côte d'Argent - extension réseau Ø 125

35 000,00 €

Commune de SOUSTONS

Déplacement réseau Station Peleusec

30 000,00 €

Route de l'Étang d'Hardy Renouvellement encorbellement PVC Ø 63

10 000,00 €

Commune de MOLIETS ET MAÂ

Route de Cantegrouille renouvellement PVC Ø 90

180 000,00 €

quartier Menique - renouvellement antenne CVM

50 000,00 €

Route de la Solidarité - Déplacement PVC Ø 63

15 000,00 €

RD 117 Avenue de la plage - Renouvellement réseau AC Ø 100

250 000,00 €

Réhabilitation réservoir sur tour

200 000,00 €

Lieudit Boussouayre- Forage de Production

220 000,00 €

Commune de VIEUX BOUCAU

Rue du Square - Renouvellement AC Ø 80

50 000,00 €

Rue Pignadar - Renouvellement AC Ø 100 - Tranche 2

25 000,00 €

Syndicat

Divers réseaux

10 000,00 €

TOTAL TRAVAUX MARENSIN

1 300 000,00 €

Maremne Adour

Envoyé en préfecture le 10/03/2023

Reçu en préfecture le 10/03/2023

Affiché/Publié le 09/03/2023

ID : 040-200087278-20230307-2303_02_DOB_PJ-DE



Angresse - F2	135 000,00 €
Orist - Forage F9	150 000,00 €
Biaudos Renforcement stockage - Bâche	800 000,00 €
ST André de Seignanx- route de St martin et chemin Lanot-CVM	330 000,00 €
St Lon Les mines RD6 Route de Dax	115 000,00 €
Sainte Marie de Gosse/St Laurent de Gosse Renouvellement suppression CVM Routes des Barthes et des Berges	420 000,00 €
Saubusse Avenue des Thermes Route du Sablar	451 000,00 €
Saubusse Quai Adour	142 000,00 €
St Vincent de Tyrosse - Dévoiement réseau Rondpoint	80 000,00 €
Territoire syndical Sécurisation /sécurité des ouvrages PGSSE	50 000,00 €
TOTAL TRAVAUX MAREMNE ADOUR	2 673 000,00 €

EMMA

Achat Terrain	10 000,00 €
Informatique	7 000,00 €
Mobilier	10 000,00 €
Renouvellement Divers sur Stations dont 50 000 € PGSSE	320 000,00 €
Études	30 000,00 €
Licences informatiques	10 000,00 €
Achats compteurs	205 000,00 €
Véhicules	140 000,00 €
TOTAL EMMA	732 000,00 €

Marensin

Commune d'AZUR

RD 50 - Chemisage collecteur

150 000,00 €

Commune de MESSANGES

Route de la Côte d'Argent - pose refoulement

35 000,00 €

Commune de SOUSTONS

Rue du Collège - restructuration réseau

25 000,00 €

Quartier Madagascar Sécurisation siphon Lac

320 000,00 €

Aménagement STEU BC - reprise étanchéité plancher prétraitement

40 000,00 €

Commune de MOLIETS ET MAÏ

Avenue de l'Océan, Rue de Bastide - chemisage et réparations réseaux

155 000,00 €

Rue de la Solidarité - déplacement AC Ø 200

35 000,00 €

Rue des Pontails - chemisage réseau AC Ø 200

185 000,00 €

STEU Moliets chemin + lit bactérien

30 000,00 €

Commune de VIEUX BOUCAU

Rue du Château d'eau - Chemisage réseau AC Ø 200

10 000,00 €

Rue des fermettes - Chemisage réseau AC Ø 200

100 000,00 €

Rue de Cap de Boscq, avenue de la Forêt - Chemisage réseau AC Ø 200

120 000,00 €

Avenue du Junka - Chemisage réseau AC Ø 200

100 000,00 €

Syndicat

Campagne renouvellement boites de branchements

40 000,00 €

TOTAL TRAVAUX MARENSIN

1 345 000,00 €



Maremne Adour

Orx Station d'Épuration	100 000,00 €
Port de Lanne Lutte contre les eaux claires parasites - Réhabilitation réseau -Diag	370 000,00 €
St Jean de Marsacq Station Épuration	100 000,00 €
St Martin de Hinx Aménagement Bassin Tampon STEP	50 000,00 €
Saint Vincent de Tyrosse - Réhabilitation réseau unitaire création 2 ronds-points	350 000,00 €
St Vincent de Tyrosse Réhabilitation Quartier Burry	100 000,00 €
Saint Vincent de Tyrosse - Dévoiement réseau Route de Lit	34 000,00 €
St Vincent de Tyrosse Mise en séparatif Quartier Lucatet	170 000,00 €
St Vincent de Tyrosse Aménagement ouvrage déversement Mesure du Flux	60 000,00 €
Saint Vincent de Tyrosse - Réhabilitation RN chemisage avec ouverture tranchée	261 000,00 €
Saubion Aménagement Bassin Tampon	100 000,00 €
Divers Chemisage sur diverses communes	100 000,00 €

TOTAL TRAVAUX MAREMNE ADOUR

1 795 000,00 €

EMMA

Études	100 000,00 €
Achat Terrain	25 000,00 €
Renouvellement Divers sur Stations	365 000,00 €
Informatique - Mobilier	15 000,00 €

TOTAL EMMA

505 000,00 €

TOTAL GENERAL

3 645 000,00 €